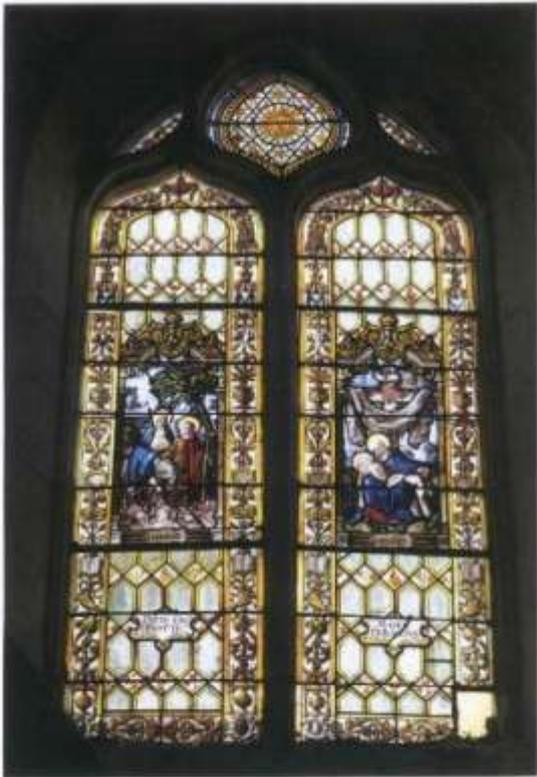


Les échos du POUGARD

Janvier 2014

Eglise d'AUFFOYARD
(Saxe-Maritime)

BARILL
(Vue intérieure)



—André Comagere—



Dans ce numéro des Echos du POUGARD 2014.....

Mot du maire

Le budget communal

Le saviez-vous ?

La vie de la commune :

L'école

L'état-civil (naissances, mariages, dc)

Animations 2013

Le comité des fêtes

La fête de la musique

Le téléthon

La vie associative

Le club animation couture

Anciens combattants

Club des aînés

L'union sportive

La chorale

La Gym

Si Le Pougard m'était conté

Le secrétariat de la mairie vous informe

Renseignements pratiques, informations diverses, ramassage déchets, démarches administratives....

Agenda des manifestation 2014

Le Recensement



Le mot du Maire

Vous avez entre les mains la 6^{ème} édition des « Echos du Pougard » depuis notre élection en 2008 et par là-même le 6^{ème} « mot du Maire ».

Pas facile de ne pas se répéter d'une année sur l'autre mais il y a des sujets qui doivent être abordés en permanence car ils font partie de la vie de la commune. Il ne peut y avoir tous les ans d'évènements exceptionnels et c'est tant mieux car s'ils sont dans le style : effondrement de marnière ou tornade soudaine comme nous avons connu fin juillet, on s'en passe bien !

La communication est un art difficile : elle peut se faire avec tambours et trompettes mais on en ressort souvent avec plus de questions que de réponses. Elle se fait aussi dans la vie de tous les jours et c'est de loin celle que je préfère, ayant pu depuis six ans assister à de nombreuses manifestations organisées par les associations, sillonner les rues du village à l'occasion de travaux ponctuels et assurer deux fois la semaine des permanences à la Mairie ; j'ai pu informer et m'informer.

Tous les problèmes n'ont pas été résolus, toutes les questions n'ont pas eu de réponses mais, ces échanges permettent de mieux connaître le ressenti de chacun et par là même essayer d'avancer. En un mot, créer du relationnel.

Un exemple concret : nous avons depuis la rentrée 2012 deux nouvelles jeunes institutrices, elles ont su par leur comportement faire en sorte que le courant passe avec le Maire et les Adjointes. Elles ont aussi su s'intégrer à la vie du village et nous ont fait voir qu'elles étaient capables de monter un projet important, je veux parler de la classe de neige à la montagne organisée pour la première fois. Nous ne pouvions que les aider dans leur démarche qui va se concrétiser en janvier 2014 avec l'aide des parents d'élèves.

Un autre exemple : j'ai fait allusion au début de ces lignes à la marnière de l'impasse des Mottes, effondrée depuis novembre 2012 et grosse source de nuisances pour les riverains. Quel dossier et quel imbroglio administratif ! Quand on doit arriver à une solution satisfaisante pour tout le monde, c'est-à-dire en tenant compte à la fois des intérêts publics et des intérêts privés, le relationnel intervient plus que jamais ! En l'occurrence, il a fallu avoir l'opportunité de rencontrer la bonne personne, au bon endroit, au bon moment et tout à coup l'horizon s'est éclairci. Après, ce n'est plus qu'une question de peu de temps pour régler le problème. Mais, on n'a pas toujours cette chance. Le schéma de gestion des eaux pluviales n'en finit pas pour diverses raisons administratives et nous bloque par conséquent la clôture de la carte communale.

Communiquer est une chose, agir en est une autre et nous l'avons fait en 2013. La liste n'est pas interminable mais il s'agissait de dossiers importants.

- La route de Bibos, la partie de la rue du Château, source de problèmes, et la rue de la Villette ont été refaites à neuf en enrobé et ces travaux facilitent l'écoulement des eaux même si le fossé rue de la Villette est à revoir par très grosses pluies.

- Un bureau d'études incompetent nous a fait perdre du temps et de l'argent mais aujourd'hui la réfection à neuf de la toiture et des faux plafonds de la petite salle des fêtes a permis de régler les problèmes de condensation récurrents.

- La reprise d'une partie des tombes abandonnées au cimetière, qui devra être poursuivie en 2014, nous donne un peu d'air pour l'attribution de concessions aux gens du village intéressés.

- Un grand nombre de travaux d'entretien aux bâtiments communaux pour lesquels je n'entrerai pas dans le détail.

- La mise en route d'une souscription dans le cadre de la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de deux vitraux de notre église classée monument historique et ce pour des travaux en 2014.

Voilà une bonne transition pour le budget à venir avec des propositions bien ciblées mais il est encore trop tôt pour s'y étendre car ce sont les habitants d'Auppegard qui choisiront ceux qui doivent le voter. Chaque chose en son temps ! Toute information utile à ce sujet vous sera donnée très bientôt.

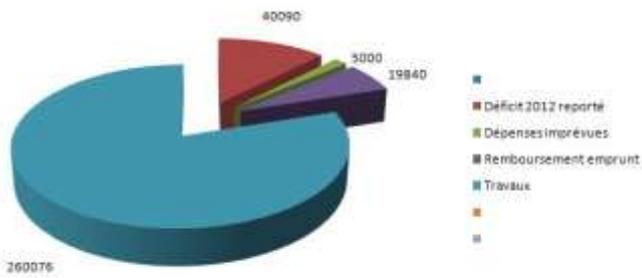
Merci à tous ceux qui depuis six ans nous ont permis de faire avancer les choses sans considérations personnelles ou partisans.

Au nom du Conseil Municipal et après avoir eu une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher, pour ceux qui ont perdu la santé ou sont accablés de gros soucis, nous vous souhaitons une bonne année à venir et vous attendons nombreux le dimanche 12 janvier à 11h00 à la salle des fêtes pour échanger et trinquer ensemble à cette nouvelle année 2014.

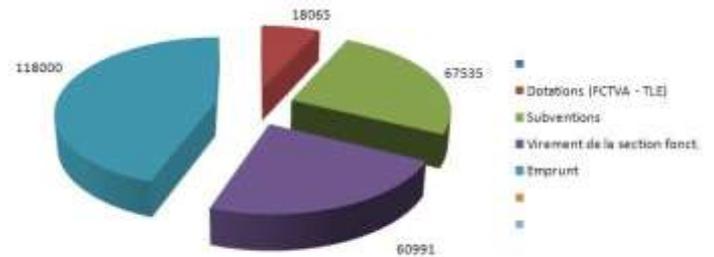
Votre Maire

Jacques DEPREZ

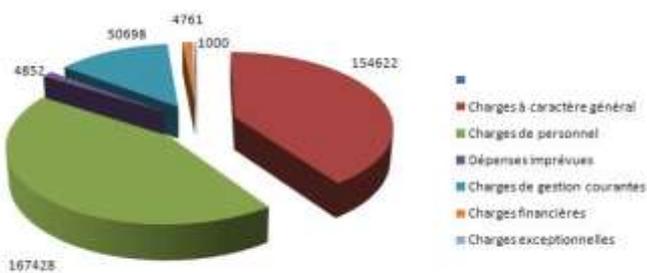
Le Budget communal



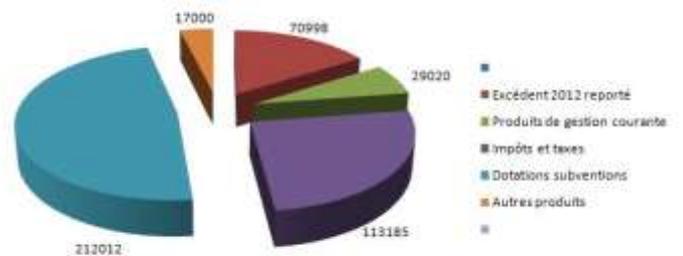
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le saviez vous

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un bon de souscription pour la sauvegarde de deux vitraux de notre église Saint-Pierre.

L'église du XVIème siècle est au centre de notre ville mais également au cœur de notre histoire. Elle a su traverser les âges en étant le reflet de l'histoire économique, sociale et de la vie quotidienne des générations de Pougaraïsi qui se sont succédé.

La plupart des vitraux de cet édifice sont d'origine et deux d'entre eux sont aujourd'hui menacés. L'un d'eux a dû être démonté pour être sécurisé en attendant les travaux de restauration fait par le Maître verrier Claude COURAGEUX.



La commune d'Auppegard a fait appel à la fondation du patrimoine pour lancer une souscription en faveur de ces travaux qui sont de l'ordre de 40.000 € et espère ainsi pouvoir profiter de subventions supplémentaires pour maintenir son patrimoine culturel en bon état.

Les dons sont à envoyer directement à la fondation du patrimoine et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don.

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA SAUVEGARDE DES VITRAUX DE L'ÉGLISE D'AUPPEGARD

Oui, je fais un don pour aider à la restauration des vitraux de l'église d'Auppegard.
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine – Vitraux Église Auppegard* ».
Mon don est de euros et je bénéficie d'une économie d'impôt. Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

- Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
OU de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. Exemple : Un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt.
- Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. (Sauf pour les entreprises ayant travaillé ou travaillant sur le chantier concernant les travaux de restauration figurant dans la convention de souscription)
Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le Revenu • OU de l'impôt sur la Fortune • OU • de l'impôt sur les Sociétés

Attention : Dans le cas d'un don effectué par chèque, le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement au nom et adresse figurant sur le chèque (adresse du foyer fiscal)

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Ce bon de souscription est à retourner complété et accompagné de votre don, à l'adresse suivante :

Fondation du Patrimoine - Délégation Régionale Haute-Normandie
14 rue Georges Charpak - BP 332 - 76136 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois il vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. L'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou pas ou celui-ci n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

Notre Ecole

Partenariats avec l'école

En janvier, M. Muller a permis aux enfants de découvrir le laboratoire de la boulangerie et de fabriquer des galettes des rois.

En mars, Mme Sannier que nous avons rencontrée régulièrement à la bibliothèque a fait découvrir aux enfants un conteur, qui est venu à la salle des fêtes conter en musique des histoires d'Orient.

En mai, grâce à l'association « Si le Pougard m'était conté » et M. Thomas, M. Botte est venu partager son savoir-faire de peintre. Devant une maison du village tous les élèves des classes élémentaires se sont réunis pour peindre avec lui et l'observer.

En juin, après un rallye vélo et plusieurs sorties sur la route, un intervenant de Groupama a invité les élèves de cycle 3 à passer un « permis vélo ».

En partenariat avec le SMITVAD, un intervenant est venu à plusieurs reprises parler des déchets et du recyclage aux élèves de cycle 3. Les élèves ont permis à l'école et la garderie de relever le défi de réduire les déchets de boissons en utilisant des gobelets en plastique dur réutilisables plutôt que jetables.

En fin d'année scolaire, les élèves de cycle 3 ont également pu découvrir le collège de Bacqueville et participer à une initiation aux premiers secours.



Sorties et projets pédagogiques

Les classes de maternelle et de cycle 3 sont allées à DSN pour assister respectivement aux spectacles « Lapin » et « Le sacre ».

La classe de maternelle a tout au long de l'année a découvert l'eau sous toutes ses formes autour d'un projet « classe d'eau ». Dans le cadre de ce projet, ils sont allés à Veules Les Roses découvrir la laisse de mer.

En février, les classes d'élémentaire ont participé grâce à l'intervenante en musique à des rencontres traditionnelles chantantes et dansantes à Offranville.

Lors d'une journée à Dieppe en juin, les élèves de cycles 2 et 3 ont découvert la médiathèque Jean Renoir puis le port de Dieppe grâce à M. Véron.

Les élèves de cycle 3 ont terminé l'année scolaire par une randonnée pédestre au cours de laquelle ils ont rencontré les élèves de l'école de Brachy.

Spectacles

Deux spectacles ont eu lieu au cours de l'année, à Noël et en fin d'année, les élèves ont pu montrer le travail réalisé toute l'année à travers des chants, des danses et une pièce de théâtre.

Coopérative scolaire

Avec l'aide des représentants de parents d'élèves, plusieurs manifestations ont eu lieu: la kermesse de l'école et un cours de Zumba avec Julie Buron.

Une nouvelle année commence

Cette nouvelle année scolaire commence avec déjà de nombreux projets et sorties.

Les cycles 1 et 2 travailleront toute l'année sur le jardin potager, sous forme d'échanges entre les deux classes et de travail conjoint.

Dans le cadre de ce projet, une sortie au jardin du château de Miromesnil a déjà eu lieu pour les cycles 2 qui sont ensuite allés la raconter aux maternelles et ont ainsi pu voir les épouvantails fabriqués.

Les cycles 3 partiront fin janvier en classe de neige dans le massif central.

Pour financer ces projets de nombreuses actions ont déjà été mises en place avec l'aide des représentants de parents d'élèves :

- Un cours de Zumba avec Julie Buron.

- Une vente d'objets fabriqués par les enfants ainsi que de lots et de clémentine lors du marché de Noël d'Auppegard.

- Une soirée tartiflette, réalisée par les élèves.

Suite au projet réalisé en partenariat avec l'association « Si le Pougard m'était conté », les dessins des enfants ont été exposés lors de l'exposition de l'association le dimanche 24 novembre.

Et pour finir ce premier trimestre, le spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 13 décembre.

Etat Civil 2013

Félicitations aux parents de :

Théo DERMONT	né le 22 janvier 2013
Kyllian FLATRES	né le 26 février 2013
Inès VILLY	née le 28 février 2013
Kalvin CAHOT	né le 22 mars 2013
Lucie TAPIA	née le 10 mai 2013
Alice PREVOST	née le 12 mai 2013
Maxence AMORRICH	né le 20 mai 2013
Iléna VINCENT	née le 13 juin 2013
Naël PANIER	né le 30 juillet 2013
Mathis LEBESNE	né le 10 septembre 2013
Estéban DUPLESSIS	né le 18 septembre 2013



Evolution des naissances :

2009	→	4 naissances,
2010	→	10 naissances,
2011	→	3 naissances,
2012	→	9 naissances,
2013	→	11 naissances.



Mariage :

Patrick HILLAIRET et Chantal LEPRETRE-COINTREL
Romain CHAVANIEUX et Virginie MERCANTE

le 1^{er} juin 2013
le 27 juillet 2013

Condoléances à la famille de :

Simonne FOURNIER	le 1 ^{er} avril 2013
Albert ACELOT	le 07 mai 2013
Lucienne VAILLANT	le 29 août 2013
René TURQUER	le 17 septembre 2013
Jean-Marc NOBLESSE	le 24 octobre 2013

Le Comité des fêtes Saison 2012—2013

1 : COLIS AUX AINES

Cette année, 43 personnes seules, 26 couples et 6 personnes en maison de retraite ont été visités. Des chocolats leurs ont été offerts. Merci aux membres du Comité des Fêtes pour la distribution.

2 : ILLUMINATION DU VILLAGE

Avec le partenariat de la commune, la pose des guirlandes faite par l'entreprise CEGELEC, aidée de Mr Dubuc Estéban membre du CdF et de Mr Ménard Nicolas employé communal.

3 : CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES



Le jury était composé de Patrick, Béatrice, Noéline et Alain, ces derniers sont passés le 17 décembre. La remise des récompenses s'est déroulée le dimanche 3 février. 37 familles ont participé au concours et les 7 premiers du classement ont été récompensés. Les lauréats sont => 1 - Mr et Mme Arnaud Lebesne, 2 - Mr et Mme Gérard Delesque, 3 - Mr et Mme Serge Flourac, 4 - Mr et Mme Olivier Delesque, 5 - Mr et Mme Pascal Vallois, 6 - Mr et Mme Arnaud Boulard, 7 - Mr et Mme Dominique Laplace.

Merci aux personnes du jury pour leur dévouement.

4 : AIDE AUX ECOLES D'AUPPEGRD



Don d'un lecteur portable CD – Radio + 2 DVD, cette manifestation s'est déroulée dans l'enceinte de l'école primaire le vendredi 8 mars 2013.

5 : TOMBOLA DE PRINTEMPS



120 carnets fabriqués, 120 carnets vendus. La remise des lots a eu lieu le vendredi 24 mai. Les gagnants : le cadre photos numériques pour Mme Christine Rimberg, la friteuse Bac pour Alexis Commin, le lecteur DCD portable pour JD, le E Book pour Mme Yvette Leroux, la micro chaîne Big Ben pour Mme Christine Bel, le GPS pour Mme Dominique Aligny, le VTT homme pour Mme Corinne Flourac, le Téléviseur Led pour Mme Guerout, la tablette numérique Tactile pour Mme Dominique Aligny et l'appareil photos numérique Reflex pour Mme Edith Dubocs.

Bravo aux gagnants et merci à tous ceux qui ont participé à cette tombola. Merci à notre partenaire.

6 : SORTIE VELO FAMILIALE

Michel était l'organisateur de cette manifestation qui s'est déroulée le samedi 4 mai. 38 vélos adultes et 5 enfants. Le parcours de 34 km qui nous a emmené de Auppegard à Auppegard en passant par les communes de Thil Manneville, Colmesnil, Sauqueville - Bibos, Offranville, Hautôt sur Mer, Varengueville, Longueil, puis la pause casse croute à Ambrumesnil au stade. Merci à Monsieur le Président du club de foot local pour le prêt des toilettes du stade. Après avoir repris quelques forces direction Thil Manneville, le tour de la commune par l'église puis direction Hermanville et dans la plaine direction Auppegard par les rue Albert Jean – rue des Harenguets, rue de la Villette et arrivée à la salle des fêtes.



Le soir, lors du repas préparé par Pascal Vallois le traiteur installé dans notre commune 35 adultes et 4 enfants se sont retrouvés pour déguster le jambon à l'os.

Une très belle journée. Merci Michel.

7 : CONCOURS DE PETANQUE



Du samedi 1^{er} juin. 26 équipes inscrites à notre concours.

Les gagnants du concours : 1^{er} jeune d'Auppegard (moins de 12 ans) : Nicolas Lemoine, 1^{er} jeune (moins de 12 ans) : Romain Locq, 1^{ère} dame : Micheline Byhet, 1^{er} homme d'Auppegard : Philippe Lemoine, 2^{ème} du concours : Patrick Carpentier et Martial Guérin, 1^{er} du concours : Michel Morice et Désiré Nolent.

Les gagnants de la grille : Madame Christine Rimberg, Mr Alain Rimberg, Lulu et Mati Miko.

Merci aux généreux donateurs de coupes et de récompenses.

8 : LA COURSE CYCLISTE UFOLEP



Du dimanche 16 juin. Une journée agréable pour les cyclistes et ceux qui sont venus les encourager. Organisation VC Hautôt sur Mer pour l'administratif. 146 coureurs au départ dans 7 catégories différentes qui parcouraient de 3 à 8 fois le circuit allant d'Auppegard école maternelle à direction Hermanville, puis Thil Manneville, puis Colmesnil Manneville et retour à Auppegard. De beaux champions avec la remise des récompenses à la salle des fêtes. Merci à tous les bénévoles. Merci aux gardiens de carrefour. Merci aux partenaires financiers.

Classements :

Catégorie	Nom - Prénom	Club	Département
1ère catégorie	<i>BLOQUEL Florian</i>	<i>UC ENVERMEUDOISE</i>	76
2 ^{ème} catégorie	<i>VALLE Dany</i>	<i>VC PETIT CAUX</i>	76
3 ^{ème} catégorie	<i>VIDAL Michel</i>	<i>BARENTIN CS</i>	76
4 ^{ème} catégorie	<i>DUPUIS Philippe</i>	<i>VC PETIT CAUX</i>	76
13 – 14 ans	<i>GENOT Baptiste</i>	<i>VC HAUTÔT SUR MER</i>	76
15 – 16 ans	<i>CHARLES Guillaume</i>	<i>UC ENVERMEUDOISE</i>	76
Féminines	<i>PAYEN Pauline</i>	<i>VC HAUTÔT SUR MER</i>	76

9 : LA FOIRE A TOUT

Du dimanche 7 juillet. 51 exposants pour 249 mètres d'étal.

Merci à Martial et Estéban pour la tonte du terrain

10 : AIDE AU CENTRE DE LOISIRS D'AUPPEGARD

Le petit déjeuner a été offert par le Comité des fêtes le dernier jour du centre. Au menu, pains au chocolat, croissants et bonbons.

11 : SOIREE CONTES DU TERROIR DE CAUX

Ce mardi 23 juillet, la logistique de cette soirée organisée par le Terroir de Caux était confiée au Comité des fêtes d'Auppegard. Le thème de cette soirée : les Terres de l'Est avec un souffle tzigane en scène.

12 : LA POUGARAISE



Ce dimanche 25 août, pour notre 10^{ème} édition, la météo n'a pas été clémente avec nous. Malgré que notre Pougaraise soit tombée dans l'eau, le bilan reste positif et nous avons pu remettre un chèque à l'association **Agir avec Becquerel pour la Vie, du Centre Henri Becquerel (CHB)** rue d'Amiens – 76038 Rouen Cedex.

www.agir-avec-becquerel-pour-la-vie.sitew.com

Présidente Joëlle d'Anjou



Le Centre Henri-Becquerel, centre de lutte contre le cancer de Haute-Normandie, remplit une triple mission **de soins** aux personnes atteintes de cancer, **de formation** des étudiants des secteurs médicaux et paramédicaux et **de recherche** sur le cancer et ses nouveaux traitements.

13 : L'AIDE AUX JEUNES DE L'USA

Le samedi 5 octobre, au stade d'Auppegard, le Comité des fêtes remettait à l'équipe des U15 un jeu de shorts.



14 : LE LOTO

Beaucoup de monde ce dimanche 13 octobre pour tenter sa chance à la salle des fêtes d'Auppegard.



Les gagnants : l'appareil photos compact revient à Audrey Ridet de Dieppe, le GPS à Didier Langlois de Bacqueville en Caux, le VTT femme à Didier Langlois de Bacqueville en Caux, le baladeur MP3/4 à Alexandre Delacroix de Dieppe, le VTT homme à Carole Mainiez de Neuville les Dieppe, la caméra sportive à Franck Billoquet d'Offranville, la tablette tactile à Béatrice Robert d'Offranville, le TV écran plat à Ginette Hédin de Bacqueville en Caux

15 : HOMMAGE- NECROLOGIE

Jean Marc NOBLESSE membre du Comité des Fêtes d'Auppegard est décédé ce jeudi 24 octobre 2013. Le service religieux et son inhumation ont eu lieu le mercredi 30 octobre 2013 à Auppegard.



16 : LE COMITE DES FÊTES VERSION 2013 - 2014

Président d'Honneur : Monsieur Jacques Deprez, maire
Président : Joël Mansire
Vice – Président : Patrick Ladiray
Secrétaire : Christine Rimberg
Trésorier : Guy Bourgain



Les membres du comité des fêtes:

Mesdames Béatrice Bourgain, Noéline Chaussay et Christine Rimberg. Messieurs Guy Bourgain, Estéban Dubuc, Patrick Hillairet, Gérard Jolly, Patrick Ladiray, Joël Mansire, Antoine Morin, Louis Ridet et Alain Rimberg.

17 : LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2013 - 2014

1	Le Colis des Aînés	Décembre
2	Maisons Illuminées, remise des récompenses	Dimanche 02 février 2014
	Sortie Vélo familiale	Samedi 03 mai 2014
3	Tirage de la Tombola de Printemps	Vendredi 09 mai 2014
4	Remise des lots de la Tombola	Vendredi 23 mai 2014
6	Concours de pétanque	Samedi 07 juin 2014
7	Course cycliste UFOLEP	Dimanche 22 juin 2014
8	Foire à Tout	Dimanche 06 juillet 2014
9	La Pougaraise	Dimanche 31 août 2014
10	LOTO	Dimanche 12 octobre 2014
11	Assemblée générale	Vendredi 24 octobre 2014

20 : LE MOT DE LA FIN

Nous aurons une pensée toute particulière pour les personnes de la commune qui nous ont quitté cette année, un mot d'encouragement à toutes celles, tous ceux qui sont malades.

et pour terminer sur une note d'encouragement

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2014

Toute l'équipe du Comité des fêtes d'Auppegard

Fête de la Musique 2013



Malgré un contraignant report de dernière minute, la 6^{ème} édition de la fête de la musique a satisfait un grand nombre de Pougaraïses et Pougaraïses . Le groupe Mister Papillon nous a donné rendez-vous sur la place de la salle des fêtes pour jouer ses chansons toniques et mélodieuses. Le spectacle qu'il a proposé, a été pour notre grand plaisir, appréciée de tous.

Une météo clémente a contribué au bon déroulement de la soirée qui s'est achevée par la retraite aux flambeaux qui a amené tout le monde jusqu'au stade de football pour le traditionnel spectacle pyrotechnique produit par la société "Est un Ciel".

Merci aux bénévoles, aux associations et aux donateurs pour nous donner la possibilité de vous offrir cette soirée qui ne pourrait se faire sans leur soutien .

Un grand remerciement également au comité des fêtes et particulièrement à son trésorier assurant et gérant les comptes de cette manifestation.



La Bibliothèque Municipale

RAPPEL DE L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

LE MARDI DE 16H A 18H30

LE SAMEDI DE 10H A 12H

La bibliothèque dispose des derniers romans, des livres sur les sports, des bandes dessinées adultes des livres pour les petits, ainsi que des documents sonores pour les personnes mal voyantes et des livres en gros caractères.

Téléphone de la bibliothèque : 02.35.86.55.89

Le téléthon

Grace à l'implication de nombreux bénévoles, votre participation et de nombreux dons, la somme récoltée au bénéfice du Téléthon 2012 a été de 2450 Euros.

Nous avons contribué encore cette année à la réussite de cette action au bénéfice de tous les enfants malades.

Le programme du téléthon 2013:

Mercredi 27 Novembre à partir de 14h00 à AUPPEGARD

LOTO du cercle des Aînés (2€ par carte) à la salle des fêtes d'**AUPPEGARD**.

Vendredi 06 décembre à 20h30 à l'église de **COLMESNIL**

Concert Chorale « Chœurs and Caux »

Vendredi 6 décembre : *Ecole d'AUPPEGARD*.

Samedi 7 Décembre : à **BIVILLE LA BAIGNARDE**

Samedi 7 décembre : à la salle des fêtes d'**AUPPEGARD** pour vente de crêpes, activités enfants, lavage de voitures...et soirée repas



Distribution des commandes de croissants et pains au chocolat aux enfants de l'école.



Merci à tous le coordonnateur Serge FLOURAC

Club Animation Couture d'Auppegard

Les adhérentes se retrouvent chaque lundi après-midi et confectionnent ce dont elles ont besoin, avec l'aide bénévole de Madame Odile DANGER.

Le bureau reste inchangé et chacune adresse à tous les Pougais ses vœux de bonne et nouvelle année 2014.

Composition du bureau :

Présidents : **Marie-Paule Viard**

Vice-présidente : **Françoise Thomas**

Trésorière : **Catherine Sainte-Marie**

Anciens combattants

L'association compte à ce jour 53 Adhérents dont 30 membres actifs (21 C.A.T.M, 3 Veuves d'A.C.P.G, 6 Veuves de C.A.T.M et 23 membres Honoraires). Si le nombre des anciens combattants diminue au fil des ans, les effectifs globaux demeurent à peu près stables, grâce aux nouveaux adhérents, principalement des membres sympathisants. A noter qu'en 2013, la section a eu à déplorer le décès de Mme Vaillant Lucienne Veuve A.C.P.G et Turquer René membre honoraire.

Son bureau renouvelé lors de l'Assemblée générale du 2 Février 2013 a été reconduit sans modification. Il est ainsi composé :

Président d'Honneur :	Mr DEPREZ Jacques – Maire
Président actif :	Mr DELESQUE Michel
Vice-Président :	Mr HINFRAY Robert et Mr MAYNEN Pierre
Secrétaire :	Mr CLUSE Jean Adjointe Mlle JOLLY Émilie
Trésorière :	Mme BLONDEL Christiane et GIROT Michel

Messieurs HINFRAY Robert et LESUR Marcel sont toujours les deux Porte-Drapeaux titulaires

Activités :

Réunions administratives :

2 Février : Assemblée Générale de la section locale : Elle a permis de constater que l'association se portait bien, de renouveler le tiers sortant des membres du Comité directeur et d'élire le bureau 2013.

23 Février : Assemblée Générale de la Section Cantonale à Bacqueville en Caux

20 et 21 avril : Congrès Départemental à Grand Couronne

Cérémonies Commémoratives :

Fidèle au devoir de Mémoire la section a célébré comme il se doit le 68^{ème} Anniversaire de la victoire des Armées alliées de 1939-1945 et le 95^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 mettant fin à la première guerre mondiale de 1914-1918, selon site bien établie.

Autres Cérémonies du souvenir :

Le 28 Avril Cérémonie organisée à Avremesnil à la mémoire des Déportés

Le 5 Décembre : Hommage national aux soldats morts en Afrique du Nord. Cette année la cérémonie aura lieu à Royville.

Le 21 septembre : pour conforter sa trésorerie, l'association a organisé une soirée « choucroute royale ».

Le 14 décembre elle a prévu aussi dans le même but son concours annuel de dominos de Noël doté de nombreux lots.

Solidarité :

A l'occasion des Journées du Téléthon, la Section a décidé de faire un don comme chaque année.

Un don à la coopérative Scolaire pour son prochain voyage.

Sa solidarité se manifeste aussi en son sein par la distribution de colis à plusieurs de ses membres dignes d'intérêts, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le président remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de la section et aussi celles qui ont assisté aux cérémonies commémoratives, faisant ainsi acte de Mémoire. Il regrette cependant que les enfants d'âge scolaire soient si peu nombreux à assister à ces cérémonies.

Il présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous les membres de l'Association ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

Club des aînés

Au cours de l'année 2013, nous avons eu à déplorer le décès de 4 Adhérents : Madame Simone FOURNIER 96 ans, Madame Lucienne VAILLANT 93 ans, Monsieur René TRUQUER 90 ans et Monsieur Daniel BREARD 63 ans.

Un départ pour rejoindre ses enfants en Charente Madame Anne Marie DARTYGE.

8 Nouveaux Adhérents ont rejoint le Cercle des Aînés :

Maria BLONDEL, Evelyne BLOT, Mireille BOURGEAUX, Georges BOURGEAUX, Gérard HOMBOURGER, Danièle HOMBOURGER, Maryvonne LECLERC, Gérard LECLERC.

L'effectif du Cercle Amical des Aînés est de : 81 Adhérents.

L'assemblée Générale à lieu le Mercredi 23 Janvier 2013, Salle Polyvalente sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPREZ Maire et de 61 Adhérents présents à partir de 14H30 :

- Une minute de silence à été observée à la mémoire des 3 Adhérents décédés en 2012. La séance fut déclarée Ouverte par le Président Pierre Maynen :
- Bilan des activités 2013 par le Secrétaire Serge Saintemarie.
- Bilan Financier 2013 par la trésorière Marie Françoise Ladiray
- Mot du Président Pierre Maynen et du Maire Jacques Deprez
- Election du Comité Directeur composé de 15 membres :

Henri BRYEUX, Michel DELESQUE, Monique DURVILLE, M.F LADIRAY, Pierre MAYNEN, Monique MAYNEN, Denis MÉNARD, Nicole MÉNARD, Serge SAINTEMARIE, Catherine SAINTEMARIE, Nelly SOICHET, François SACHET, Louis RIDEL, J.C VIARD

Composition du bureau

Président d'honneur : Jacques DEPREZ
Président : Pierre MAYNEN
Vice Président : Michel DELESQUE
Secrétaire : Serge SAINTEMARIE
Trésorière : Marie Françoise LADIRAY

Chaque mardi 14H00 à 17H00, Scrabble à la Salle polyvalente ouverte à tous les Adhérents.

Au cours de l'année 2013, des cours d'informatique sont dispensés par Monsieur Jean QUENOUILLE au Lycée Jean Rostand avec l'autorisation de Madame la Provisur, tous les jeudis de 18H00 à 19H30, actuellement 12 Adhérents fréquentent régulièrement ces cours accessibles à tous.

Plusieurs réunions de Comité Directeur ont eu lieu au cours de l'année 2013 :

17 janvier, 12 mars, 18 avril, 13 juin, 17 octobre, 19 novembre 2013.

Bilan Activités 2013

14 Février 2013 : Grilles de la Saint Valentin
 27 Février 2013 : Journée crêpes
 17 Mars 2013 : Marché artisanal et foire à tout annule a cause de la neige.
 11 Avril 2013 : Début cours informatique
 28 Avril 2013 : Marche artisanal et foire à tout, un gros succès, une belle journée, 82 exposants
 15 Mai 2013 : Voyage route du Camembert, participation de 45 Adhérents, une belle journée avec le soleil, visite de l'usine Graindorge à Livarot, repas, visite du musée du camembert, retour vers Auppegard ou une assiette anglaise nous attendait
 26 Juin 2013 : Journée Champêtre sur le terrain de football, journée sous le soleil, un barbecue attendait les 46 Adhérents
 25 Septembre 2013 : Journée Détente, covoiturage pour la visite de l'usine de lin à Crosville avec une belle présentation par le responsable, repas le midi à Biville la Baignarde, après midi détente vers la mer à Pourville et Quiberville, retour vers Auppegard ou une assiette anglaise attendait les 42 adhérents.
 Mercredi 30 Octobre 2013 : Goûter mensuel
 Dimanche 17 Novembre 2013 : Marché de Noël 23 exposants
 Mercredi 27 Novembre 2013 : Loto au profit du Téléthon
 Mercredi 11 Décembre 2013 : Banquet annuel

Calendrier Activités 2014

 Mercredi 29 Janvier 2014 : Assemblée générale
 Mercredi 26 Février 2014 : Journée crêpes
 Dimanche 16 Mars 2014 : Marché artisanal et foire à tout
 Mercredi 26 Mars 2014 : Goûter mensuel
 Mercredi 30 Avril 2014 : Goûter mensuel
 Mercredi 18 Juin 2014 : Journée Champêtre
 Juillet et Aout : pas de goûter
 Mercredi 24 Septembre 2014 : Goûter mensuel
 Mercredi 29 Octobre 2014 : Goûter mensuel
 Mercredi 12 Novembre 2014 : Foire Saint Romain
 Dimanche 16 Novembre 2014 : Marché de Noël
 Mercredi 26 Novembre 2014 : Loto au profit du Téléthon
 Mercredi 10 Décembre 2014 : Banquet Annuel

Le Cercle Amical des Aînés vous souhaite des Bonnes Fêtes de fin d'année et pour tous une bonne année 2014.

Union Sportive Auppegard

L'Union Sportive Auppegard compte actuellement, pour cette saison 2013/2014, 66 licenciés répartis de la manière suivante :

6 benjamins : 1^{ère} phase de championnat de benjamin à 8 groupe D le samedi à 14h30,

7 U15 évoluant en 2^{ème} division de district groupe B le samedi à 15h30,

27 séniors jouant pour une équipe en 3^{ème} division groupe A et la deuxième en 4^{ème} division groupe A le dimanche à 15h.

18 vétérans manient le ballon le dimanche à 10h.

Le club ne pourrait fonctionner sans ses 6 dirigeants et 2 dirigeantes.



Une équipe séniors

L'arbitre, qui jusqu'à la saison dernière représentait le club, n'a pu reconduire son engagement pour des raisons professionnelles. Nous sommes à la recherche d'un candidat afin de nous représenter. Tout postulant est le bienvenu.

Un effectif de séniors plus conséquents que la saison précédente, a justifié l'engagement d'une seconde équipe séniors, elle évolue en 4^{ème} division séniors de District.

Le Bureau

L'assemblée Générale du 28 juin 2013 les membres du bureau ont été élus et il se compose ainsi pour la saison 2013/2014 :

- Président : Mr Sébastien DELESQUE
- Vice Président : Mr Baudoin CANU
- Secrétaire : Mme Brigitte LEMOINE
- Secrétaire-Adjoint : Mme Sylvie FOUCART
- Trésorier : Mr Philippe LEMOINE
- Trésorier-adjoint : Mr Richard DELESQUE.

Les entrainements

Monsieur Philippe Lemoine continue les entrainements des Benjamins les mardis soirs de 18h15 à 19h45.

Depuis quelques semaines, les joueurs U15 sont préparés par Mr Romain Lehoux sur le terrain de Bacqueville-Pierreville, les mercredis de 17h à 18h30.

Monsieur Wilfried Lefebvre, nouvellement engagé par le club assure la préparation physique et la cohésion des équipes pour les séniors et vétérans les mercredis de 19 h à 20h30.

Les résultats et classements de la saison 2012/2013.

A l'issue de la saison sportive, toutes nos équipes ont terminé le championnat dans lequel elles étaient engagées. LES VETERANS se sont classés 2^{ème} /10, les SENIORS se sont maintenus en milieu de tableau avec leur 7^{ème} place sur 12 équipes.

Chez les jeunes, même résultats pour les U15 qui ont honoré cette saison par leur résultat et un classement à la 5^{ème} place pour 10 équipes en compétition. Les BENJAMINS ont rencontré plus de difficultés tant face aux équipes rencontrées que par les distances de déplacements, ils se sont maintenus à la 6^{ème} place du championnat sur 9 équipes dans le même groupe.

A tous, FELICITATIONS

Manifestations et activités de la saison passée

Chaque week-end, les joueurs et dirigeants(es) permettent ces classements aux différents championnats et Coupes organisés par le District des Vallées. Néanmoins, pour que le club vive financièrement, tous les membres du bureau se sont appliqués à organiser plusieurs manifestations.

- Le 02 mars 2013, la *soirée paella* a réuni 90 personnes dans la salle polyvalente.

- Le 09 juin 2013, lors de notre *Tournoi de sixte* annuel, 24 équipes se sont rencontrées. Dans une bonne ambiance sportive, la journée organisée sous forme d'un mini championnat a vu la victoire d'une équipe de Bacqueville-Pierreville.

Encore une fois, merci à tous les bénévoles, adhérents ou non du club, qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

Manifestations et activités de la saison 2013/2014

Le Comité des Fêtes d'Auppegard, a offert et remis le 04 octobre 2013, un jeu de short pour notre équipe U15. Merci à son président Mr Joël MANSIRE et à son équipe pour cet équipement.

Le 02 Novembre 2013, le club a proposé une soirée Tartiflette.

Pensez dès à présent à réserver une soirée en Avril 2014 pour une autre soirée et le dimanche 08 Juin 2014 pour notre Tournoi de Sixte.

Le Club est en Deuil

Monsieur René Turquer, nous a quitté le 17 septembre 2013, après 72 ans passés au sein du club de football de l'USA. Né en 1923, René Turquer prit sa première licence au club en 1941, où il joua jusqu'en 1959. A l'époque il jouait « inter-gauche » en 2^{ème} division de sous district dieppois.

Après sa carrière de Joueur, Monsieur Turquer, fut Dirigeant, arbitre bénévole et membre du Bureau. Il fut même Vice Président du club pendant 12 ans.

Soucieux du bon fonctionnement du club et avec l'esprit de service, il assumait l'entretien des locaux et des installations de l'Union Sportive.

Lors des 80 ans du club en 2007, René Turquer avait été mis à l'honneur.

Adieu René !

La Chorale

Cette année 2013 a été une année de travail plus que de concerts, l'objectif étant d'élargir notre répertoire pour le plaisir du public : OSE de Yannick Noah ; La chanson de Prévert de Serge Gainsbourg ; Complainte de Pablo Neruda de Jean Ferrat ; Fais comme l'oiseau de Michel Fugain ; L'hymne à l'amour de Edith Piaf ; Puisque tu pars de Jean Jacques Goldman.

De belles rencontres ont aussi ponctué cette année, le concert d'Offranville fin janvier avec deux autres Chorales locales, un concert pour l'association « Vie et espoir » à Ambrumesnil, un concert avec la Chorale d'Auffay le 3 mai à Biville la Baignarde, concert à la Collégiale d'Auffay avec trois autres Chorales locales et les 450 personnes du public et enfin prochainement le concert à l'église de Colmesnil 20h30 le vendredi 06 décembre pour le Téléthon Auppegard 2013. Pour 2014 deux concerts sont déjà programmés, fin janvier à Offranville et le Téléthon 2014.

Les souvenirs du festival du film BOURVIL au casino de Saint Valéry en caux en présence de Jean Pierre Mocky, Polyfolia rencontre internationale de Chorales à Saint Lô, notre passage sur FR3 midi en France pour un hommage à Bourvil et bien d'autres images encore, nous accompagnent pendant les séances de travail.

Les répétitions sont le jeudi soir de 20h30 à 22h00 à la salle des fêtes d'Auppegard, venez rejoindre les 45 choristes de « choeurs and caux » pour partager tous ces bons moments de chanson avec eux.

Contacts :

Chef de Chœur / Madame Céline DELESQUE 02 35 32 88 81

Président / Monsieur Philippe DELESQUE 02 35 59 77 67

Vice-présidente / Madame

Marie-Ange LESUEUR 02 35 83 75 74

Secrétaire / Monsieur Serge FLOURAC 02 35 04 12 96



La Gym

Le club de gym est en pleine forme ! En effet, il compte à ce jour 45 adhérents, dont deux hommes !

Au programme : échauffement, LIA, pilates, steps, abdos, renforcement musculaire et relaxation ! Tout ceci accompagné d'une musique entraînante sous la conduite de Christine notre animatrice souriante et compétente. L'atmosphère est donc joyeuse, et néanmoins appliquée !

Les cours ont lieu à la salle polyvalente 2 fois par semaine, avec de nouveaux horaires :

le mardi de :

18h25 à 18h55, séance de steps

18h55 à 20h, séance de gym

• **le vendredi de**

• **10h15 à 11h30, séance de gym**

**Vous pouvez obtenir des renseignements au 02 35 04 10 05 ou
02 35 04 10 31**



Si Le Pougard m'était conté

Le dimanche 24 novembre 2013, la 3ème exposition de l'association "SI LE POUGARD M'ETAIT CONTE" s'est déroulée à la salle polyvalente d'Auppegard. Avec le concours des archives départementales, un plan cadastral (plan et descriptif des propriétés de la commune d'Auppegard) a été exposé et a intéressé les pougarais qui désiraient retrouver le propriétaire de leur terrain en 1800. Une présentation de cartes postales, de photos d'écoles récentes et plus anciennes, continuez de nous prêter vos photos.....Différentes scènes rurales concernant les travaux des champs ont été présentées par Bérénice de la MOISSONNIERE qui a réalisé un travail considérable en exploitant vos photos.

Des peintres, le 14 ou 15 septembre 2013 ont réalisé un tableau avec une partie visible d'un CLOS-MASURE. Les tableaux ont été exposés dans l'église (journées du patrimoine) dans un premier temps et ensuite, le jour de l'exposition. L'association a acheté 3 tableaux des peintres suivants : Mme JOUY, Mr LARCHEVEQUE et Mr AVRIL, ces tableaux seront prêtés à nos donateurs.

Mr LOUVEL, collectionneur, exposa des cartes postales sur les coiffes normandes et la vie quotidienne du marin sur un cuirassé de la marine nationale, Mr Gérard AUTIN exposa des objets préhistoriques (silex et hâchettes) et des fossiles. Mr BARTHOLOMEW est venu avec sa collection de timbres. Une tombola gratuite pour les Pougaraïes a permis à Mr Gérard AUTIN de gagner le 1er lot : une peinture réalisée par Mr BOTTE de la ferme des VIARD, avec les écoliers d'Auppegard. Mme Simone QUESNEL remporta le concours de la meilleure pâtisserie aux pommes, le jury était composé de M CORDIER, Mme RENAULT et Melle MULLER.

Nous avons accueilli nos donateurs qui nous aident à acheter des cartes postales et des peintures d'Auppegard. VIARD THERMIQUE : Monsieur Vincent VIARD ; Maison AUTIN : Monsieur Hervé AUTIN, AXA, LE CHOIX FUNERAIRE Mr et Mme DELESQUE Sébastien, AGC communication et informatique : Monsieur Aurélien RENOULT. Un grand merci à notre boulanger pour l'affichage des dates de nos différentes manifestations, au Conseil Général de la Seine Maritime pour la copie d'archives en particulier, à Madame Chauvel notre députée, à Monsieur Hauguel notre conseiller général, à l'Office du tourisme de Quiberville sur mer, Saône et Vienne, pour les précieux conseils, à Monsieur BLOCH le président de notre Communauté de communes pour la subvention et à la commune d'Auppegard. Le jeudi 23 janvier la 13ème causerie se déroulera dans la salle à proximité du terrain de tennis, nous vous attendons, si vous connaissez la grande ou la petite histoire d'Auppegard, nous vous écouterons. Si nos moyens financiers nous le permettent, l'opération peinture sera reconduite l'année prochaine, profitez de notre belle campagne et peignezVous avez des choses à montrer, faites- vous connaître pour les exposer lors de notre 4ème exposition, il est important de montrer notre patrimoine et nos richesses.



Le secretariat de la mairie vous informe

- MAIRIE

- Téléphone : 02 35 85 22 34

- Fax : 02 35 85 22 34

- Mail : mairie-auppegard@wanadoo.fr

Le mardi de 17h00 à 19h00, le jeudi de 10h00 à 12h00, le vendredi de 17h00 à 19h00.

Il est à préciser qu'il serait souhaitable que chacun respecte les heures d'ouverture au public, afin que le travail de secrétariat puisse s'effectuer dans de bonnes conditions. Merci.

Renseignements utiles

Pôle Emploi

Elle assure les services d'accompagnement à la recherche d'emploi et de formation.

8, avenue Normandie Sussex, BP 218, 76202 DIEPPE Cédex Tél : 39 49

Pôle Emploi

Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire auprès de Pôle Emploi qui est la seule administration habilitée à enregistrer la demande.

10, avenue Normandie Sussex, 76200 DIEPPE Tél : 39 49

Un service de transport en commun est assuré entre Auppegard et Dieppe, le mercredi et le samedi. Le mercredi départ à Auppegard à 13h42 et retour à 17h18 ; le samedi départ à Auppegard à 8h42 et retour à 11h48.

Séances de vaccinations gratuites (pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes ainsi que des conseils aux voyageurs) : au CIAD de Bacqueville-en-Caux, Le Clos de l'Aiglerie - 4, rue du haras ; tous les vendredis de chaque mois de 17h00 à 18h30.

Service à domicile pour les personnes handicapées : ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), renseignements à la fédération ADMR de Seine-Maritime - 1, rue Ernest-Delaporte - BP - 76710 Montville

Tél : 02 32 93 90 90

Télécopie : 02 32 93 90 99

Messagerie : info.fede76@admr.org

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : toute personne, âgée de 60 ans ou plus, ayant besoin d'une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne peut faire une demande d'allocation. Le montant de celle-ci dépend de trois éléments.

- Du degré de la perte d'autonomie de la personne concernée,
- Des besoins nécessaires recensés dans le plan d'aide personnalisé à établir avec un professionnel,
- De la participation financière du demandeur, calculée en fonction des ressources.

Le dossier est à retirer à la Mairie et à transmettre au Conseil Général de la Seine-Maritime.

✓ **Ramassage de la ferraille et des encombrants** : Voir le calendrier proposé par la C.C.S.V.

Possibilité d'utiliser la déchetterie de Brametot. Les habitants des résidences principales devront présenter une pièce d'identité. Quant aux habitants des résidences secondaires, ils devront en plus de la pièce d'identité présenter une quittance E.D.F. ou leur taxe d'habitation (renseignements au 02.35.57.25.25). Ce service est entièrement gratuit puisque intégré dans la taxe ordures ménagères.

✓ **Horaires d'utilisation des appareils bruyants (tondeuse, taille haies...)** : **arrêté préfectoral**

- Les jours ouvrables : de 8 h.30 à 12 h. et de 14 h.30 à 20 h.
- Les samedis : de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h. à 12 h.

☐ Nous vous rappelons que toute personne ayant une propriété est tenue de l'entretenir et de couper ses haies.

✓ **Permis de construire** :

Toute modification apportée à la propriété (pièce supplémentaire, fenêtre, modification de toiture, abris de jardin, véranda, terrasse, garage, balcon, Velux®, tennis, piscine, clôture, etc.), doit faire l'objet soit d'une demande de déclaration préalable, soit d'une demande de permis de construire (Article L. 422-2 ou L. 441-2 du code de l'urbanisme).

- Surface à construire inférieure à 20 m² : faire une demande de déclaration préalable
- Surface à construire supérieure à 20 m² : faire une demande de permis de construire

Pour offrir aux usagers un service de qualité et de proximité plus performant, les subdivisions territoriales de l'Équipement sont à même de vous accueillir et de vous conseiller. D.D.E. Subdivision de DIEPPE Route du Vallon - B.P. 227 - 76203 DIEPPE Cedex -

D'autre part, selon certaines conditions, des subventions et des aides sont accordées aux particuliers qui réhabilitent leur logement à usage locatif ou non. Avant le démarrage de vos travaux, pour connaître les conditions d'attribution et ne pas perdre le droit à certaines aides, vous pouvez contacter l'antenne Dieppoise du Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (C.D.A.H.), 30, rue du Chêne Percé - 76200 DIEPPE - Tél : 02 35 84 35 11.

✓ **Recensement** :

Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Le recensement est obligatoire !

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie ; elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours de la fonction publique : BEP, BAC, permis de conduire, etc.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du service national	Téléphone (arrondissements de Rouen et de Dieppe) :
Quartier Philippon	• 02.32.08.20.73
56, rue Saint-Vivien	• 02.32.08.20.78
76000 ROUEN	• 02.32.08.20.79

Réception du public uniquement sur rendez-vous. Adresse Internet : csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr

✓ **Liste électorale** :

L'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique. Jeunes gens, filles et garçons, nouveaux habitants en résidence principale, ne perdez-pas de temps : faites-vous inscrire à la mairie !

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Allo service public : La première réponse à vos questions administratives
☎ 39 39 (0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe) - Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h

COMMENT OBTENIR

PIÈCES DEMANDÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité et certificat du praticien	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou greffe du tribunal d'instance du lieu de naissance	Indiquer vos nom, prénoms et date de naissance	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse pour le retour
Fiche d'état civil	-	-	-	N'est plus délivrée
Casier judiciaire	Casier judiciaire National 107, rue Londreau 44079 NANTES Cedex 01	Demande datée et signée. Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse Photocopie de la carte d'identité.	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse pour le retour
Carte grise	Préfecture ou Sous-Préfecture	Certificat de vente, carte grise barrée et signée par le vendeur, carte nationale d'identité	Payant	Attestation de domicile. La carte grise est gratuite pour un changement de domicile
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription avant le 31 décembre)	Carte d'identité, justificatif du domicile (quittance loyer ou EDF)	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille, 2 photos d'identité normalisées en couleur (fond neutre blanc), extrait d'acte de naissance avec filiation, 1 justificatifs de domicile, certificat de nationalité si nécessaire	Gratuit	Ancienne carte d'identité à restituer
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Présence du père ou de la mère avec le livret de famille et carte d'identité du mineur et des parents	Gratuit	En cas de divorce des parents, photocopies du jugement de divorce
Certificat de non-gage	Préfecture ou Sous Préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule	-	-	-
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal d'instance du lieu de domicile	Livret de famille des parents et éventuellement des beaux-parents	-	-
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire	Gratuit	-
Passeport (1)	Mairie de Dieppe	Carte d'identité, 2 photos d'identité normalisées en couleur récentes (fond neutre uni), justificatif de domicile, copie intégrale de votre acte de naissance en original et la preuve de votre nationalité	Timbre fiscal 60 €*	* 30 € pour les mineurs. Pour un renouvellement : présenter l'ancien passeport qui devra être restitué (sauf cas particuliers)
Permis de chasser	Mairie du domicile : juste pour l'obtention	Imprimé à prendre à la mairie pour passer l'examen, accomplir les formalités prévues (mairie, sous-préfecture)	Variable	Renouvellement : Achetez votre timbre annuel chez un assesseur agréé, puis adressez-vous au Trésor public
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Date de mariage, nom, prénoms des époux	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom, prénoms du défunt (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse

(1) : Depuis le 25 octobre 2005, les personnes désirant se rendre aux Etats-Unis doivent être en possession du nouveau passeport comportant une zone de lecture optique et une photographie numérisée. Renseignements auprès de la sous-préfecture de Dieppe.

Agenda des manifestations 2014

Dimanche 12 janvier :	Voeux du Maire
Samedi 25 janvier :	Soirée foot
Dimanche 02 février :	Récompense des maisons illuminées _ Comité des Fêtes
Dimanche 16 mars :	Foire à tout, marché artisanal _ Cercle Amical des Aînés
Samedi 03 mai :	Sortie vélo familiale _ Comité des Fêtes
Jeudi 08 mai :	Commémoration ACPG-CATM
Dimanche 25 mai :	Fête des mères
Samedi 07 juin :	Concours de pétanque _ Comité des Fêtes
Dimanche 15 juin :	70 ^{ème} anniversaire du V1 _ ACPG-CATM
Dimanche 22 juin :	Course cycliste UFOLEP _ Comité des fêtes
Dimanche 06 juillet :	Foire à tout _ Comité des Fêtes
Dimanche 31 août :	Randonnée cyclotouriste "La Pougaraise"
Samedi 20 dimanche 21 septembre :	Journées du patrimoine _ Si Auppegard m'était conté
Samedi 20 septembre :	Repas, soirée choucroute _ ACPG - CATM
Dimanche 05 octobre :	Repas des aînés
Dimanche 12 octobre :	Loto _ Comité des Fêtes
Samedi 08 novembre :	Soirée foot
Mardi 11 novembre :	Commémoration ACPG-CATM
Dimanche 16 novembre :	Marché de Noël _ Cercle Amical des Aînés
Mercredi 26 novembre :	Loto au profit du Téléthon _ Cercle Amical des Aînés
Dimanche 30 novembre :	Exposition _ Si Auppegard m'était conté
Les 06 et 07 décembre :	Téléthon 2014
Samedi 13 décembre :	Concours de dominos _ ACPG - CATM
Samedi 20 décembre :	Soirée foot

Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.
Le recensement se déroulera du **16 janvier au 15 février 2014**.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

L'agent recenseur sera votre secrétaire de mairie, Madame Martine Joly.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 78-17 du 7 juin 1978 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2015**.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



Bulletin réalisé par la commission de communication du conseil municipal
Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin
Décembre 2013—imprimé par nos soins—ne pas jeter sur la voie publique